

## FOR-PRO O. I

138 Chemin Terre des Chênes  
97410 SAINT-PIERRE  
Courriel : contact@forprooi.com  
Tel : 0692 21 65 99



# HABILITATION ÉLECTRIQUE H1/H1V/H2/H2V

## Formation Initiale

Cette formation est destinée aux exécutants (H1-H1V) et/ou aux dirigeants (H2-H2V) souhaitant mettre à jour leurs compétences.

À l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée au(x) participant(s) ayant fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Un maintien et perfectionnement des acquis est préconisé tous les 3 ans.

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre le parcours de formation, merci de prendre contact avec l'organisme, par téléphone au 0692 21 65 99.

**Durée :** 10.30 heures (1.5 jours)

### Profils des apprenants et accessibilité

- Personnel devant réaliser ou diriger des travaux hors tension ou au voisinage de la haute tension sur des installations électriques haute tension.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

### Prérequis

Habilitation électrique H2V de moins 3 ans.

### Délais d'accès

- Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le début de la formation.

### Effectifs

- Maximum 12 personnes

## Objectifs pédagogiques

La formation a pour objectifs de permettre au salarié :

- De mettre à jour les connaissances du personnel habilité et définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- D'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réaliser ou diriger des travaux hors tension en sécurité sur des installations électriques haute tension conformément à la norme NF C 18-510.

# FOR-PRO O.I

138 Chemin Terre des Chênes  
97410 SAINT-PIERRE  
Courriel : contact@forprooi.com  
Tel : 0692 21 65 99



## Contenu de la formation

### CONTENU THÉORIQUE : Thèmes communs

- Présentation des éventuelles modifications ou nouveautés de la réglementation (Norme NF C 18-510)
- Rappel de la réglementation (Norme NF C 18-510)
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Rôle et limites des différents titres Haute Tension
- Rédiger une analyse des risques
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Description d'un régime de réquisition (si nécessaire) (HC)
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

### RETOUR D'EXPÉRIENCE :

- Pratiques professionnelles
- Analyse d'accidents et presque accidents (conséquences avérées ou potentielles)

### CONTENU PRATIQUE :

- Identification des installations de l'entreprise
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement
- Évaluation et mise en situation dans le rôle des différents titres Haute Tension
- Assurer la surveillance électrique de l'opération ou travaux (H2-H2V)
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux ou des interventions
- Documents applicables dans le cadre de travaux

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Formateur spécialisé(e) dans les risques électriques et AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, mise en pratique

## FOR-PRO O. I

138 Chemin Terre des Chênes  
97410 SAINT-PIERRE  
Courriel : contact@forprooi.com  
Tel : 0692 21 65 99



- Documents supports de formation vidéoprojetés.
- Livrets de formation
- Outils électricien et tableau électrique de formation
- Évaluation continue des acquis par QCM durant toute la formation
- Évaluation finale par QCM conformément à la NF C18-510

### Organisation de la formation

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence signées individuellement par les apprenants.
- Délivrance d'attestation de formation et d'un titre d'habilitation.
- Les apprenants n'ayant pas réussi les épreuves d'évaluation se verront remettre une attestation de suivi de l'action de formation.
- Formulaire d'évaluation de la formation à remplir par les apprenants à la fin de la formation.

#### Financements

- Plan de développement des compétences, OPCO, Pôle emploi, fonds propres

**Prix** : Nous contacter pour les tarifs de groupe.